

FORME
organisme de formation & CFA
sport animation secourisme

# BPJEPSASEC

Spécialité Animateur

## DOSSIER D'INFORMATIONS



### **LA FORMATION**

Le BPJEPS ASEC, spécialité Animateur est un diplôme de niveau IV, reconnu par l'État, la formation se déroule en alternance entre l'organisme de formation et une structure d'accueil, avec un suivi tutoral.

## DURÉE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

La formation comporte 540 heures en organisme de formation et 350 heures minimum en structure d'alternance sur une durée de 12 mois.

Blocs de compétences à valider au cours de la formation :

- BC 1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.
- BC 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation.
- BC 3 : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.
- BC 4 : Organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.

## MÉTHODES MOBILISÉES

Les méthodes pédagogiques dites « actives » sont privilégiées afin de mettre chaque apprenant au cœur de son apprentissage. D'autres méthodes sont employées telles que des travaux individuels ou de groupe, des recherches d'informations, des débats, des exposés interactifs, des démonstrations, des cours pratiques, des études de cas, des cours magistraux, ou encore des mises en situation.

## **SÉLECTION**

#### Les tests de sélection :

- Ils comprennent des épreuves écrites en deux parties
- Un entretien individuel de motivation permettant de déterminer les objectifs personnels et professionnels du candidat.

#### Les tests de positionnement :

Objectif:

• Proposer un parcours individualisé de formation incluant des propositions d'allègements et/ou de renforcement de séquences de formation. Si le candidat devait être allégé de séquences de formation, il devra toutefois se présenter aux épreuves certificatives.

#### Modalités :

• Un entretien avec deux personnes ou le candidat est invité à situer ses connaissances et compétences à partir de son parcours professionnel et de ses expériences. L'ensemble des informations demandées dans le dossier servira de base pour les entretiens.

La signature du document de synthèse du positionnement contractualisera le parcours de formation entre le stagiaire et l'organisme de formation.

## **ACCÈS À LA FORMATION**

- Nombre de places : 20 stagiaires maximum.
- Être âgé de 17 ans minimum.

#### Prérequis:

- Fournir le PSC 1 ou équivalent et son éventuelle attestation de formation continue.
- Justifier d'une expérience de 200 heures minimum d'animation auprès d'un public.

Le candidat devra joindre les attestations et justificatifs dans son dossier d'inscription.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Hauts de France. \*Voir fiche procédure « demande d'aménagements des personnes en situation de handicap »

## **COÛT DE LA FORMATION**

#### Frais pédagogiques :

- Financement personnel : se rapprocher de l'organisme de formation
- Possibilité de prise en charge du coût de la formation via l'apprentissage : se rapprocher de l'organisme de formation.
- Financement employeur : se rapprocher de l'organisme de formation.

## **DÉBOUCHÉS**

Le BPJEPS ASEC, spécialité Animateur vous permettra de devenir **Animateur socio-éducatif ou culturel dans des structures diverses** :

- Centres sociaux
- Maisons de jeunes
- Accueil de loisirs
- Établissements pour personnes âgées (EHPAD) et maisons de retraites
- Structures d'accueil pour personnes en situation de handicap
- Associations socio-éducatives ou culturelles

## **CONTACTS**

**SECRÉTARIAT**: 09 51 73 75 55 secretariat.forme@gmail.com

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE: ROCHAT MALLARD Cédric 06 73 58 59 93 forme.cédric.rochat@gmail.com

**ASSOCIATION FORME:** Adresse postale : S4 Avenue de Flandre, 60190 Estrées-Saint-Denis

Site internet: https://associationforme-bpjeps-oise.fr